

L'an deux mil seize, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-cinq mars deux mil seize s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBEY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Delphine MAUGUEN, Muriel MENIER.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents excusés : 4

Daniel MOULIN donne pouvoir à Xavier LEPOUZE

Virginie HENNEBELLE donne pouvoir à Delphine MAUGUEN

Sandra SCHMITT donne pouvoir à Viviane BERTOUT-BARBEY

Gilles LENFANT donne pouvoir à Hervé GILLES

Votants : 14

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Gérard MARION a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Versement des fonds d'amorçage perçus

Suivant les dispositions de l'article 67 de la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 modifiée par l'article 125 de la loi des finances à partir de 2014, « un fonds d'accompagnement pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré » est prévu pour les EPCI en charge du fonctionnement des écoles mettant en œuvre les activités afférentes aux nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015.

Il n'est pas prévu de versement direct à l'EPCI, mais un versement aux communes qui disposent d'une école maternelle ou/et élémentaire publique. Les communes ont ensuite la charge de reverser ces aides à l'EPCI compétent. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté de reverser au SIVU CIGALE l'intégralité des dotations perçues au titre du fonds d'accompagnement depuis le 1^{er} janvier 2015.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Madame BERTOUT-BARBEY a présenté le Budget Primitif 2016 :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Budget	<u>INVESTISSEMENT</u>	Budget
Excédent reporté	197 210.87	Excédent reporté	25 909.61
Recettes	367 687.61	Recettes	62 086.36
Dépenses	367 686.73	Dépenses	61 739.41
Résultat estimé	197 211.75	Résultat estimé	26 256.56

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2016.

La séance est levée à 19h45.

Prochain conseil municipal le jeudi 28 avril à 18h30.